

Addendum 2018 à l'évaluation préliminaire des risques d'inondation 2011

BASSIN MARTINIQUE



SOMMAIRE

1 - PLUIES ORAGEUSES, 5-8 NOVEMBRE 2015, MARTINIQUE.....	4
2 - TEMPÊTE TROPICALE MATTHEW, 28-29 SEPTEMBRE 2016, MARTINIQUE.....	6

Dans le cadre du déroulement du second cycle de la Directive Inondation en Martinique, le ministère a souhaité actualiser l'Évaluation Préliminaire du Risque Inondation (EPRI) de 2011 en y intégrant sous la forme d'addendum les derniers évènements marquants en matière d'inondation.

Les inondations de novembre 2015 qui ont le plus touché la commune de Rivière-Pilote et celle de septembre 2016 en lien avec le passage de la tempête tropicale Matthew ont été retenues et sont donc présentées ci-dessous sous forme de fiches synthétiques. Elles sont également référencées dans la base de données historiques sur les inondations (BDHI). Le lien est le suivant : <http://bdhi.fr/appli/web/welcome>.

Cet addendum vient compléter l'EPRI de 2011, partie « Évaluation des conséquences négatives des inondations », page 60 à 70 / 143 .

1 - Pluies orageuses, 5-8 novembre 2015, Martinique

Trois épisodes pluvieux de forte intensité et de courte durée se sont succédés sur la Martinique les 5, 6 et 9 novembre 2015. Les communes du centre et du sud de l'île sont les plus touchées du 5 au 6 novembre avec des valeurs comprises entre 60 et 105 mm. Les vents sont modérés aux alentours de 70 km/h sur les reliefs, la mer est agitée avec des creux oscillant entre 1,50 et 1,80 m. Le 6 novembre les cumuls de pluie atteignent 150 à 190 mm au Vauclin, 120 à 130 mm à Rivière Pilote. La station Rivière-Pilote Stade enregistre 140.5 mm en 6h au cours de la journée (encart rouge sur la figure 1).

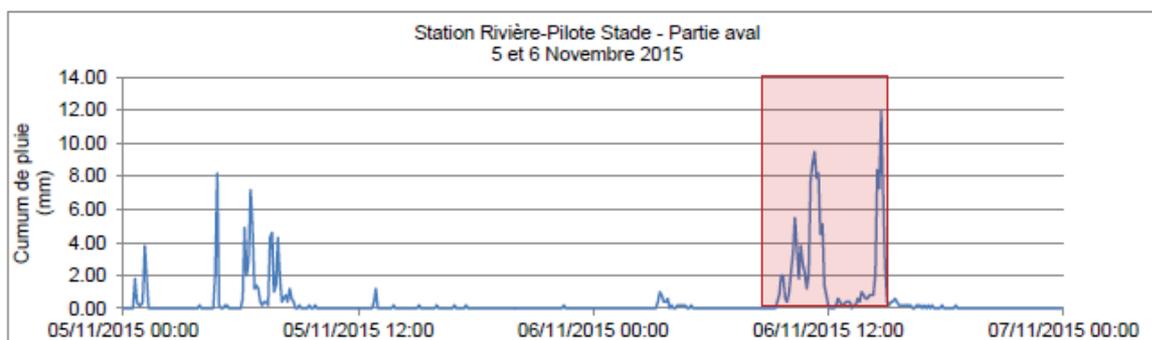


Figure 1 – Cumuls de pluie à la station Rivière-Pilote Stade les 5 et 6 novembre 2015 (DEAL Martinique)

Les BV du sud de l'île sont les plus touchés, particulièrement celui de Rivière-Pilote avec des débits de pointe supérieurs aux valeurs centennales. La commune de Rivière-Pilote est particulièrement affectée. L'eau monte jusqu'à 2,80 m. La zone inondée est très proche de celle cartographiée dans le PPRN : 80 à 90% du bourg est sinistré « *De mémoire des Martiniquais, cela faisait plus de 20 ans que l'on n'avait pas vu cela* ».

Des inondations et des éboulements sont signalés dans plusieurs autres communes. Sainte-Anne est inondée dans la matinée du 5 novembre. Les écoles sont fermées à la Trinité, au Lamentin, au François, etc. Au Vauclin, on recense plus de 250 sinistrés/évacués dans les quartiers de la petite ravine. D'autres inondations importantes ont lieu à Fort-de-France, à Rivière-Salée, au Lamentin (zone aéroportuaire) et à Petit-Bourg. Rivière-Pilote est la commune la plus touchée. Le soir du 6 novembre, la plupart des routes départementales sont impraticables. La circulation est rétablie le 7 au matin sur les principaux axes routiers. 6 000 abonnés sont encore privés d'eau sur l'ensemble de la Martinique.

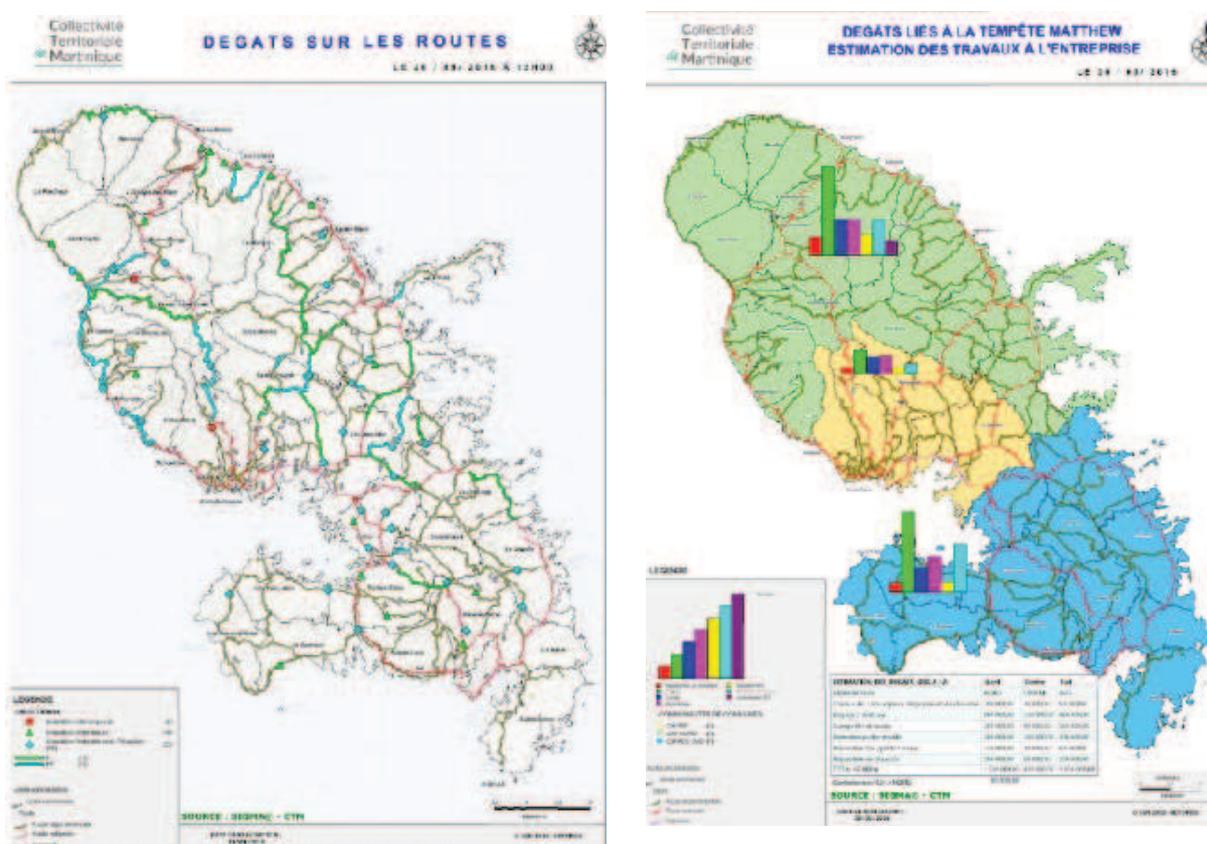


Figures 2 à 9 – Photographies des inondations à Rivière-Pilote le 6 novembre 2015. (DEAL Martinique)

L'ampleur des dégâts à Rivière-Pilote questionne les assureurs du fait de la récurrence des événements. 200 000 Euros du Fonds de secours sont débloqués en extrême urgence pour répondre aux besoins des particuliers et des collectivités touchées par les inondations. Le Conseil général de la Martinique débloque 250 000 Euros pour les communes sinistrées et 2 millions pour les RD. Il est également à noter que les outils d'observations hydrométriques sont souvent agressés ou détruits lors de ces phénomènes, et que les précautions sont prises pour améliorer leur installation.

2 - Tempête tropicale MATTHEW, 28-29 septembre 2016, Martinique

Le centre de la tempête tropicale Matthew situé à l'est de Sainte-Lucie (1008 hPa), touche l'île de la Martinique le 28 septembre 2016. Elle est marquée par d'importantes précipitations et une forte houle marine. Les cumuls sur 24 heures atteignent 201 mm à Rivière Pilote (113 mm entre 14 et 18h), 132 mm au Lamentin et 163 mm au Lorrain au nord de l'île. Les vents soufflent en moyenne à 72 km/h. On relève des rafales de 160 km/h à Fonds-Saint-Denis. La hauteur moyenne des vagues se situe entre 4 et 5 m avec des pointes supérieures à 7 m.



Figures 1, 2 – Dégâts aux routes et estimation des dégâts de la tempête Matthew de septembre 2016 en Martinique (SIGMA – CTM)

Les impacts ne sont pas négligeables. On déplore deux blessés légers, 53 000 personnes sont privées d'électricité et 4 000 d'eau. Le vent est le premier facteur de dégâts : chutes d'arbres et de poteaux à l'origine de perturbations sur les installations électriques et téléphoniques.

On relève une cinquantaine d'incidents sur les routes. Des éboulements sont constatés à plusieurs endroits dont à Fonds-Saint-Denis (pont Rivière Colas) sur la RD1, entre Deux-Choux et Fort-de-France sur la RN3, et entre Macouba et St-Pierre sur la RD 10.

Des inondations touchent Rivière-Salée, Rivière-Pilote et le Carbet. Une dizaine de sites est concernée, surtout des établissements d'enseignement et l'EHPAD de Terreville à Schoelcher. La forêt est durement touchée ainsi que les plantations de bananiers.

Les services de l'État se mobilisent dès le 27 septembre en activant la cellule de crise (COD) associant services de l'État, agences, opérateurs, et collectivités territoriales. Différents seuils de vigilance se succèdent du 26 au 29 dont la vigilance rouge fortes pluies et orages, vents forts et mer dangereuse le mercredi 28 à 21h21, qui est abaissée au niveau orange le lendemain matin à 5h21. Le Plan d'intervention des Services Techniques (PISTE) est mis en place dans le cadre du COD. Au total, 180 agents sont déployés sur tout le territoire pour diagnostiquer impacts et interventions et assurer le retour à la normale. Le 30 à midi, il ne restait que quelques voies à dégager, des curages d'ouvrages d'assainissement à effectuer. Par ailleurs, on comptabilise 201 interventions des services de secours. On estime les dégâts sur les routes à 4,3M€, et à 0,4 M€ sur le bâti.

Particularités hydrométéorologiques	Zones inondées	Impacts	Gestion de crise
Tempête tropicale accompagnée de fortes précipitations. 201 mm en 24h à Rivière-Pilote le 28/09/2016.	Nord et le sud de l'île.	Sinistres nombreux sur les routes (chutes d'arbres, éboulis...).	Rapidité de retour à la normale.

2-9 NOV. 2018

Le Préfet de Martinique

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général à la Préfecture
de la Martinique

Antoine ROUSSIER

Direction de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
MARTINIQUE

BP 7212 Pointe de Jaham
97274 Schoelcher cedex

Tél. : 05 96 59 57 00
fax : 05 96 59 59 32



**Ministère de la Transition
écologique et solidaire**

Direction générale
de la Prévention des risques
92 055 La Défense cedex
Tél. 01 40 81 21 22

